FICHE SANTE

	Année scolaire	Division
Lycée Saint Paul IV **Tél: 02 62 33 06 50**	2020/2021	

☐ **PAI santé** ☐ **PPS** ☐ **PAP** ☐ **PATHOLOGIE** ☐ **ALLERGIE**

Elève:

Nom de l'élève: ..... Prénom: .....

Date de naissance: ..... Lieu de naissance: .....

Téléphone : .....

Date d'entrée au lycée St Paul IV: ..... Ancien établissement: .....

Responsable légal:

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur

Nom: ..... Prénom: .....

Tél domicile: .....

Pére : GSM: ..... Tél professionnel: .....

Mère : GSM: ..... Tél professionnel: .....

Adresse .....

Médecin traitant:

Nom : ..... Prénom: .....

Les vaccins sont obligatoires pour tout élève fréquentant un établissement scolaire (code de la santé publique Article L 215)

Hors cas d'urgence, la famille est contactée par l'établissement pour une prise en charge de l'enfant malade ou blessé. En aucun cas l'élève ne doit contacter sa famille pour rentrer à son domicile.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est transporté et orienté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille en est immédiatement avertie par le lycée.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille, ou pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement. Aucun médicament n'est autorisé dans le sac de l'élève. (les traitements sont à déposer à l'infirmerie).

Informations complémentaires:

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'infirmière (pathologies : asthme, épilepsie, diabète, allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre…)

.....

.....

.....

.....

Demande de rendez-vous avec l'infirmière : OUI NON

Dates vaccin D.T.P.C.	Dates vaccins hépatite B	Dates vaccin ROR

Date et signature des parents